

## Conseil Communal

### Séance du 6 septembre 2021

### Réponse à l'interpellation de M. Fabrice DREZE et Mme Diana NIKOLIC

Madame la Cheffe de groupe,

Monsieur le Conseiller,

Il est vrai que le projet du tram progresse à un rythme que nous sommes en droit de considérer comme trop lent.

Je pense en particulier aux riverains directs du chantier ainsi qu'aux commerçants concernés, qui doivent subir les nuisances liées au déroulement même des travaux.

Je pense aussi aux habitants du reste de la Ville, contraints de composer avec les conséquences indirectes du chantier.

Je pense enfin à toutes celles et ceux qui attendent avec impatience le déploiement d'un transport public adapté aux besoins d'une ville comme Liège.

Dans un contexte difficile qui a requis leur attention ces dernières semaines, les services de la Ville continuent à collaborer quotidiennement à l'avancée du chantier et des d'études, dont certaines n'ont hélas pas encore abouti.

La priorité de Tram'Ardent est aujourd'hui de mettre en service une partie suffisamment grande de la voie ferrée pour pouvoir lancer les essais de roulage indispensables à la mise en service du tram.

C'est ce qui explique que les efforts du consortium se soient concentrés sur les tronçons compris entre le centre de maintenance situé à Droixhe et la Place des Déportés. C'est ce qui explique aussi que le mode opératoire ait changé en plusieurs endroits, les voies ferrées étant construites en premier lieu.

De façon plus générale, et malgré nos différentes demandes adressées aux services régionaux en charge du projet, nous ne disposons toujours pas d'un planning complet et fiable à long terme.

Par ailleurs, les grandes balises prévues au cahier des charges en matière de phasage restent d'application. Ces contraintes ont été introduites afin de garantir le bon déroulement de certains événements, d'assurer l'accessibilité des quartiers concernés ou encore pour limiter l'impact du chantier sur la mobilité liégeoise. Il n'est donc pas question d'y déroger sans raison impérieuse.

Une réunion de coordination est planifiée par l'OTW le 14 septembre prochain, en présence des services régionaux et des différents acteurs publics impliqués dans le projet.

J'y répéterai à nouveau nos demandes d'éclaircissement sur le planning et les délais de mise en œuvre.